

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE Vendredi 14 juin à Mangin Beaulieu Nantes

Clubs représentés : 001, 002, 004, 008, 009, 011, 012, 013, 014, 015, 016, 017, 019, 020, 021, 023, 024, 025, 026, 028, 029, 030, 031, 032, 033, 034, 035, 038, 039, 042, 048, 049, 051, 054, 055, 056, 058, 059, 064, 066, 067, 070, 071, 073, 074, 075, 076, 080, 081, 083, 084, 087, 092, 093, 094, 099, 101, 104, 105, 116, 117, 120, 125, 127, 129, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 147, 148, 149, 151, 152, 154, 158, 166, 167, 176, 182, 185, 191, 193, 195, 197, 199, 206, 218, 227, 236, 238, 239, 259, 260, 262, 263, 266, 273, 274, 277, 279

Assemblée Générale extraordinaire

Claude Le Borgne lit les principaux changements du Règlement Intérieur et des Statuts du Comité.
☞ Adoption à l'unanimité des 2 documents.

Présentation des personnalités présentes et des excusés.

Présence de :

- M. René OIRY, Secrétaire Général de la Ligue
- M. Xavier LE SAUCE, Président du C.D.O.S. de Loire-Atlantique

Les excusés :

- M. Bruno BELLET, Président de la Ligue des Pays de la Loire
- Mme Johanna ROLLAND, Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole
- M. Jean-François JUST, Vice-Président du C.D.O.S. de Loire-Atlantique
- Mme Malika Tararbit, vice-présidente du Conseil Départemental (sports)
- Mme Blandine Grimaldi, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale
- M. Fabrice PELLOIN, Président du C.D. 53
- M. Sébastien ROBERT, Président du C.D. 85
- M. Claude TROISPOILS, Président du C.D. 49
- M. Michel MENAGER, Président du C.D. 72
- M. Patrice ROGNERUD, Commissaire aux comptes
- Mme Jacqueline SERENNE, Commissaire aux comptes

M. Jean-René CHEVALIER demande une minute de silence à la mémoire des pongistes disparus. Un hommage particulier est rendu à Michel DENIAUD qui a été successivement, Président du TTCNA, Président du Comité de Loire-Atlantique, Président de la Ligue des Pays de la Loire, Président du CDOS et Vice-Président de la FFTT. Il a également joué au club de St Similien. Il souligne que ce fut un grand dirigeant et aussi un ami.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 septembre 2018 à La Chevrolière :

☞ Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu moral du Président Jean-René CHEVALIER :

Le Président du Comité lit son rapport concernant la saison écoulée. La prise des licences a augmenté, l'effort doit continuer. Au début du mandat, il avait le souhait de faire une organisation majeure : c'est le cas avec l'Euro 2019. Compétition par équipes qui n'avait jamais été confiée jusqu'ici à une ville de province. 260 bénévoles sont actuellement positionnés. Tous les Présidents de clubs seront invités à un cocktail le 4 septembre. Il est fortement conseillé d'acheter ses billets dès maintenant pour pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel.

Commentaires sur les comptes-rendus par branche :

Pour les branches développement, politique, logistique, sportive, aucune remarque du public.

Promotion sur le développement :

Sonia PRODHOMME annonce la mise en place dès septembre de Rentro'Ping afin que les clubs puissent recruter. Le Comité propose un kit de communication pour un public ciblé de poussins à benjamins ainsi que les scolaires pour les associations qui travaillent avec les écoles (4/11 ans). Ce kit sera disponible sur le site du Comité. Il est composé d'un support en communication et d'un catalogue d'ateliers. Le Comité pourra en faire l'impression pour les clubs qui le désirent. Une affiche personnalisable permettra aux clubs de faire connaître cette nouveauté. Sonia insiste sur l'aspect convivial que les clubs doivent offrir à ce nouveau public (goûter, récompenses...). Un modèle de lettre pour présenter le projet aux élus, directeurs d'écoles etc sera à disposition.

Un challenge récompensera les 6 premiers clubs du département (distinction entre les clubs de -60 licenciés et ceux en ayant + de 60). Rien n'est imposé aux associations mais il est important d'avoir une bonne communication ce qui permet de bien licencier.

Intervention pour prévenir des risques cardio-vasculaires du Docteur Fouasson Chailloux Alban

Le Comité trouvait important de faire une communication auprès des Présidents de clubs sur les risques cardio-vasculaires car, malheureusement, notre discipline a été touchée par des problèmes au cours de la saison écoulée. Intervention également au niveau du Pôle de Tennis de Table.

Le Docteur Fouasson Chailloux rappelle qu'une activité sportive maintient une bonne santé et peut éviter la prise de médicaments. Toutefois, un cadre est à respecter pour permettre un dépistage global de cette pathologie.

Depuis 2016, le certificat médical est délivré pour 3 ans. Chez les personnes âgées de plus de 35 ans, il y a 2 morts pour 50 000 personnes, 9 hommes sur 10, soit + de 1 000 cas par an. 90 % sont d'origine cardiaque. Chez les hommes, il faut prendre en compte l'hérédité. Risque modifiable avec le tabac, la tension, le cholestérol, le diabète, la sédentarité, l'obésité.... Tous ces facteurs ne doivent en aucun cas empêcher de faire du sport car cela aide à les diminuer. Il est fortement déconseillé de ne pas fumer une à deux heures avant et après l'activité. En cas de fièvre (et pendant les 5 jours suivants), pas de sport. Aucune pratique lorsque température extrême (chaude comme froide). En cas de symptômes inhabituels, le signaler au médecin. Il est conseillé d'aller régulièrement voir son praticien, même si aucune activité sportive n'est pratiquée. Règle d'or des 3 R : Raisonnable, Régulière et Raisonnable. Dans une salle, il est conseillé de connaître l'emplacement et l'utilisation d'un défibrillateur (il en existe de deux générations). Les pompiers peuvent conseiller sur leur utilisation. Ne pas hésiter à suivre des formations au premier secours. Si on est confronté à une personne en difficulté, on téléphone au 15 puis on pratique le massage cardiaque.

Rapport du Trésorier sur les comptes de la saison 2017/2018 :

M. Dominique GUIET, Trésorier, rappelle qu'il y a toujours un décalage d'une année puisqu'une saison se termine au 30 juin 2018. Résultat déficitaire de 4 055,14 € qui s'explique principalement par une baisse de subvention.

Club de Toutes Aides : un joueur n'a jamais payé sa cotisation de 135 € et a fait une demande de mutation ? Quel recours peut-il avoir ?

Réponse du Comité : Malheureusement aucune. Le club devait prendre ses dispositions avant pour récupérer l'argent au cours de la saison écoulée.

☞ Vote sur les comptes : adoption à l'unanimité.

Rapport des Commissaires aux comptes :

Dominique GUIET excuse Patrice ROGNERUD et Jacqueline SERENNE, les contrôleurs aux comptes. Lecture est faite de leur compte-rendu.

☞ Vote sur le rapport de gestion à main levée : adopté à l'unanimité.

Vote sur le rapport de Gestion Financière de la saison 2017/2018 :

☞ Vote sur le rapport de gestion financière à main levée : adopté à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel de la saison 2019/2020 et vote :

M. Dominique GUIET propose un budget en équilibre pour 287 023 €. Nouveauté : la Fédération récupère la totalité des droits de mutations des joueurs numérotés.

☞ Le budget est voté à l'unanimité.

Présentation du nouveau club nantais suite à la fusion du TTCNA et de l'ASGEN :

L'ASGEN n'ayant plus de salle, la seule solution envisageable était d'aller jouer à Mangin Beaulieu. Au départ, il y avait des réticences de la part des 2 associations. Petit à petit chacun a compris l'intérêt d'avoir un club majeur sur Nantes qui offrirait une belle vitrine pour notre discipline. De nombreuses réunions ont eu lieu afin que chacun fasse des efforts pour la réalisation de ce projet. C'est maintenant chose faite. Cela entraîne plus de 20 équipes engagées. Seul point à finaliser : le projet d'un coin convivial. Ce nouveau club espère avoir comme en Maine et Loire au moins 1 équipe en Pro A.

Les deux Présidents signent le document de création de Nantes TT.

Interventions des personnalités présentes :

René OIRY : Il précise qu'il est licencié dans le Comité de Vendée et excuse Bruno BELLET. Félicitations au CD 44 qui est le seul à avoir augmenté son nombre de licenciés. La Ligue aura elle aussi une baisse de subventions. Félicitations pour la fusion de l'ASGEN et du TTCNA. Il espère que cela permettra de monter de la Pro B à la Pro A. La Ligue a des aides fédérales et du CREPS qui permettent d'embaucher Gaël CHARRIER. Il rappelle la création du Groupement d'Employeurs et l'aide du PEC (la Ligue peut

aider à embaucher un salarié). Il existe également pour les élus et les clubs PROXIPING qui sont des outils à disposition sur le site de la Ligue. Les clubs pourront aussi y trouver un explicatif pour l'Euro Ping Kids. Au niveau féminisation, cela ne représente que 11 %. Concernant l'Euro 2019, il souligne la bonne collaboration avec le Comité qui a des élus impliqués. Il rappelle que cette organisation ne peut réussir sans l'implication des clubs. Il compte sur les associations pour venir à l'AG de la Ligue qui se déroulera en Mayenne le 29 juin.

Xavier LE SAUCE : il tient lui aussi à rendre hommage à Michel DENIAUD qui fut un dirigeant dynamique sur le département. Il espère des retombées positives pour notre discipline suite à l'organisation de l'Euro 2019. Lors des rendez-vous de Sentez-Vous Sport (10 ans cette année), il a remarqué que le Tennis de Table répondait toujours présent. La journée olympique et la fête du sport auront lieu le 23 juin. Il tient lui aussi à faire remarquer qu'il y a une interrogation vis-à-vis de l'engagement de l'Etat par rapport aux sports. La pétition mise en place n'a pas assez mobilisé de signatures (250 000), ce qui n'est pas suffisant pour faire bouger les choses.

Le CDOS est au service des clubs et propose un centre de ressources et d'informations pour les bénévoles. Des aides peuvent être apportées au niveau fiscal (médiation) et dans le montage des subventions auprès de l'Etat. C'est la 3^e année qu'un quizz est mis en place et permet de rencontrer les autres disciplines des mêmes localités afin de pouvoir échanger. Le CDOS a besoin de connaître les difficultés que les associations peuvent rencontrer afin qu'il puisse intervenir pour les aider. Il termine en souhaitant un bon Euro 2019.

Remise des récompenses :

Avant la remise des récompenses, petits rappels :


Les associations ont des agendas pour les jeunes. Il leur est conseillé d'afficher ce document dans la salle. Un dépliant « ping au féminin » est également à leur disposition.

Pour l'Euro, il manque encore quelques chauffeurs et de jeunes ramasseurs de balles. Merci de faire passer ces infos à vos adhérents.

Différentes personnes sont invitées à venir retirer leur récompense.

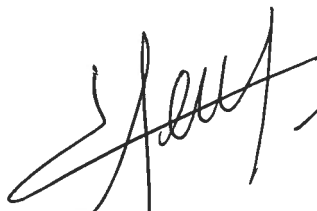
Le nouveau club, Nantes TT, offre le verre de l'amitié.

Le Secrétaire Général,



Jean-Pierre MITARD

Le Président,



Jean-Repé CHEVALIER